**COALITION DES ASSOCIATIONS POUR LA DEFENSE DU DROIT AU LOGEMENT (CADDL)**

Forum de Ouagadougou sur le logement décent et le foncier des 25 et 26 février 2017

**Appel à la mobilisation et à la solidarité de lutte pour le droit au logement décent et l’accès aux ressources foncières**

Les 25 et 26 février 2017 s’est tenu à la Bourse du travail de Ouagadougou le forum national sur le logement décent et le foncier, organisé par la Coalition des Associations pour la Défense du Droit au logement (CADDL). Le forum a réuni plus de 200 personnes : femmes, hommes et jeunes de la quarantaine d’associations membres de la Coalition dans la ville de Ouagadougou et des camarades venus de Bobo Dioulasso, Ouahigouya et de Sapouy.

 Cette importante activité, première du genre organisée par la Coalition, se tient dans un contexte national marqué par un approfondissement de la crise sociale et économique, se traduisant par l’aggravation de la vie chère, l’absence de justice sociale et le tâtonnement dans les jugements des dossiers de crimes économiques et de sang. Pourtant, en se mobilisant massivement dans les villes et les campagnes pour mener de puissantes luttes populaires ayant conduit à l’insurrection populaire d’octobre 2014 et en résistant farouchement au coup d’Etat de septembre 2015, les populations fondaient l’espoir d’un changement en leur faveur. Elles pensaient qu’avec la chute de Blaise Compaoré, les injustices en matière de gestion foncière allaient prendre fin.  Ainsi, le pillage du foncier rural par les riches, la spoliation des populations environnantes des villes de leurs terres au profit des sociétés immobilières, le détournement des parcelles d’habitation dans les villes par les maires, conseillers et autres délinquants regroupés dans les commissions de lotissement au détriment des populations, ne seraient plus qu’un lointain souvenir.

Mais force est de constater que plus d’un an après l’arrivée du pouvoir actuel, les espoirs nés de l’insurrection populaire font place à de forts sentiments d’inquiétude et de frustrations au sein des populations.

**De la question du logement dans les villes, dans celles de Ouagadougou et Bobo Dioulasso notamment, le forum retient que :**

* La crise du logement s’aggrave de plus en plus. En effet des milliers, voire des millions de personnes, dans les principales villes notamment Ouagadougou et Bobo Dioulasso, sont dans des conditions de promiscuité totale : entassement dans des zones non loties et dans des zones simplement parcellées sans le minimum d’aménagent : absence de canalisation pour l’évacuation des eaux, absence d’eau, d’électricité, de centre de santé, etc. Plutôt que de procéder à des aménagements adéquats pour offrir de meilleures conditions d’habitation à ces populations, l’Etat persiste dans son projet sordide, irresponsable et honteux de bidonvilisation de ces zones non loties, sachant que cela aggravera encore plus les conditions de vie des habitants. Ces bidonvilles seront, à coup sûr, des camps de concentration à ciel ouvert, des foyers de diverses maladies, de l’insécurité et de la délinquance. Ils marqueront encore plus la fracture, l’inégalité et l’injustice sociales ;
* Les opérations de lotissement sous le long règne de Blaise Compaoré et notamment sous la gestion de Monsieur Simon Compaoré (1995-2012), pour ce qui est de la ville de Ouagadougou, ont été catastrophiques. Alors que les recensements avant lotissement ont toujours indiqué que le nombre de parcelles à produire est supérieur au nombre de demandeurs, ex : dans l’ex-Arrondissement de Boulmiougou, l’ex maire Séraphine avait déclaré en personne que 42 000 parcelles étaient disponibles pour 39 000 demandeurs. Mais, pendant les attributions, ce rapport s’est inversé : les résidents, régulièrement recensés et à qui des sommes d’argents allant de 25 000 F CFA à 75 000 F CFA ont été extorqués au titre de leur contribution au lotissement (chose illégale du reste), se retrouvent être de trop ! La majorité d’entre eux n’ont ni leur parcelle, ni leur argent. Après lotissement, la plupart des bénéficiaires sont des non-résidents à qui les parcelles dégagées sont vendues par des réseaux mafieux rattachés généralement aux maires pour qui ils opèrent en toute impunité. Cela fait que certaines personnes, autorités politiques et gros escrocs au sein et autour des commissions d’attribution, sont attributaires de plusieurs parcelles (des dizaines, voire des centaines) dans plusieurs zones alors que de vieilles personnes, des veuves et des orphelins qui y résidaient sont chassés comme des malpropres. L’on se rappelle du verger du vieux Wendyam à Koudougou qui avait été parcellé et distribué à des autorités dont certains sont les tenants du pouvoir actuel. Le rapport d’enquête parlementaire sur le foncier urbain, bien que très partiel et restrictif (car ayant épargné des personnes qui ont pourtant supervisé le hold up foncier en tant que patrons des maires d’Arrondissements) n’a-t-il pas révélé des centaines et des milliers de parcelles détournées par des maires d’Arrondissement à Ouaga et à Bobo ? En dépit de la suspension des opérations de lotissement et d’attribution depuis 2011 et la mesure de suspension des constructions dans certaines zones litigieuses, l’on assiste à des attributions nocturnes. Des militants d’organisations membres de notre Coalition font l’objet de toutes les tracasseries judiciaires (interpellations, jugement et amendements, …), d’agression physique et de menace au moyen d’armes à feu, comme ce fut le cas récemment dans l’arrondissement 7 de Ouagadougou ;
* Des manœuvres légales sont opérées pour tourner en pertes et profits le pillage foncier, celui des parcelles notamment, et compromettre les chances d’accès à des parcelles et à des logements décents pour les millions de personnes spoliées dans les villes à la faveur des lotissements passés et à venir. En effet, les états généraux sur les lotissements tenus en 2013 ont recommandé la suppression des critères de résidence pour l’accès à une parcelle. C’est désormais le gré à gré, les ventes aux enchères qui sont les modes d’accès à une parcelle d’habitation. Les textes portant sur ces nouvelles règles sont déjà adoptés et promulguées. Ce faisant, seuls ceux qui « connaissent des gens » ou qui disposent de millions de francs pourront, désormais, avoir une parcelle au Burkina Faso. Quand on sait que le parcellement (en lieu et place d’une politique de logement) des terres est le principal projet de développement des municipalités, il va s’en dire que les nouvelles dispositions légales en matière de lotissement sont résolument en faveur des riches, les mêmes qui ont pillé le foncier urbain depuis plus de trente ans. Cela montre également que l’Etat actuel sert les intérêts des riches et des puissants contre les pauvres et les faibles ;
* En matière de politique de logement, la part belle est faite aux sociétés et promoteurs immobiliers au détriment des populations en quête d’un logement décent. Ainsi, après le règne de Azimo et de la SOCOGIB de Alizèta Gando, nous sommes actuellement au règne de Abdoul Service International ! Alors que les autorités municipales clament qu’il n’y a plus d’espace pour de nouveaux aménagements, espace qu’elles ont d’ailleurs pillée depuis 1995 à leur profit et à celui de leurs amis politiques, il se trouve qu’il existe des milliers d’hectares dans les environs des grandes villes pour les sociétés immobilières qui font de la spéculation et construisent des loyers hors de portée des gens du peuple. Aussi, les quelques initiatives de l’Etat en matière de logement dit social ne profitent qu’aux mêmes personnes déjà enrichies. Ces faits indiquent clairement que l’Etat burkinabè n’a pas de politique de logement social en faveur du peuple.
* Les prix des maisons locatives pour habitation sont en augmentation continue. Il est de plus en plus difficile pour la majorité des populations dont le pouvoir d’achat baisse de façon constante du fait de la vie chère, de la morosité économique, d’accéder à un loyer décent dans les villes, notamment à Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya, etc. Certains propriétaires de maisons (appelés bailleurs) excellent dans la cupidité et augmentent à leur guise les prix des maisons sans rapport avec leur standing. Aucune action n’est entreprise par l’Etat pour contrôler et réguler ce secteur, laissant les locataires aux mains des propriétaires de maisons véreux ; certains s’arrogent le droit d’expulser les locataires de leurs maisons en violation de leurs droits. L’adoption de Loi n°103-2015/CNT portant bail d’habitation privé au Burkina Faso semble plus obéir à la course à l’empilement des textes législatifs jamais appliqués qu’à la résolution des problèmes concrets que vivent les populations. Les législateurs, propriétaires fonciers et immobiliers eux-mêmes, élaborent des textes généralement favorables aux riches et contre les pauvres et les populations dépossédées de leurs terres.

**De la question de l’accaparement des terres rurales. Sur cette question, le forum a noté que :**

* Les populations rurales, notamment les paysans pauvres, sont victimes de diverses formes d’expropriation de leurs terres de culture à la faveur de la marchandisation de la terre que promeut le néolibéralisme que l’Etat burkinabè a opté de mettre en œuvre, particulièrement depuis l’application des programmes d’ajustement structurel (PAS);
* La promotion de l’agrobusiness aujourd’hui camouflé en « entreprenariat agricole » est une politique de pillage des terres rurales qui menace la survie des catégories sociales pauvres et vulnérables, autochtones comme migrants. Sous le couvert du slogan « la terre ne ment pas », « sol béni », « la terre à ceux qui peuvent la travailler», les éléments de la bourgeoisie urbaine et rurale, se sont appropriés des dizaines et des centaines d’hectares dans des localités comme le Ziro et la Sissili, le Houet, le Gourma, après avoir acheté les terres rurales des périphéries des villes. Pour arriver à leurs fins, ils utilisent bien souvent l’extrême pauvreté et l’ignorance des populations, notamment celles de certains propriétaires terriens, pour acheter les terres pour une bouchée de pain. Incapable de les mettre en valeur, certains acquéreurs des terres dans les campagnes procèdent à des coupes systémiques du bois, causant des dégâts environnementaux importants. D’autres font de la spéculation, c’est-à-dire qu’ils attendent que le prix de l’hectare augment pour revendre plus chère les terres acquises presque gratuitement. A titre d’exemple, des terres « achetées » à 10 000 F CFA l’hectare dans les années 2000 sont revendues à près de 300 000 F CFA l’hectare actuellement dans la province du Ziro.
* Le boom minier dont on parle dans notre pays depuis plus d’une dizaine d’années est, dans la pratique, source d’angoisse et de malheurs pour les populations rurales. Non seulement, elles bénéficient très peu de l’exploitation de l’or, vu qu’aussitôt qu’elles découvrent les filons les compagnies minières et les particuliers liés au pouvoir y font main basse, mais aussi ces mêmes populations sont expropriées de leurs terres de culture et de pâturage sans un dédommagement conséquent. Sur les milliards de profits réalisés par les sociétés minières, l’Etat burkinabè n’encaisserait que 10%. Quant aux communautés locales, ce sont quelques CSPS, forages et écoles qui leur parviennent, alors que les ressources leur appartiennent en tant que peuple. La répression des populations rurales pour les déposséder de leurs terres au profit des miniers est une constante. Dans le Yatenga (cas de Namissiguima et Kalsaka), le Gourma (cas de Konkofouanou), dans le Ganzourgou (cas de Boudry), le Kouritenga, etc. les populations sont régulièrement victimes des descentes musclées des forces de sécurité pour protéger les intérêts des compagnies minières.

Comme on peut le constater, le tableau des droits au logement décent, d’accès aux ressources foncières pour les populations dans les villes et les campagnes est bien sombre. Cette situation est le produit de l’ordre néocolonial dans lequel l’Etat est au service des riches et des puissants dont il défend les intérêts aux dépens de ceux des masses exploitées et opprimées. Dans un tel système, les riches doivent devenir encore plus riches en volant et exploitant les pauvres qui sont condamnés à rester pauvres, ainsi que leur progéniture. C’est cette logique qui s’applique sur les questions d’accès au logement et au foncier. **La lutte pour l’accès à un logement décent et aux ressources foncières est donc partie intégrante de la lutte pour un véritable changement politique en faveur des populations**. L’espoir de résolution des problèmes pressants des gens du peuple réside dans la lutte, convaincus qu’ils sont, que depuis l’insurrection et la résistance populaire au putsch que *« plus rien ne sera comme avant »*.

Notre expérience à travers l’insurrection et la résistance populaires nous conforte dans le fait que si nous nous mobilisons et nous nous organisons encore mieux dans la lutte, nous pouvons arracher des acquis importants. C’est pourquoi le forum de Ouagadougou sur le logement décent et le foncier appelle ses membres, toutes les populations des villes et des campagnes du Burkina à se mobiliser et exiger la satisfaction de la plateforme minimale de lutte suivante :

1. La garantie du droit au logement décent pour tous ; l’arrêt des projets de création de bidonvilles dans la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et la réalisation, en lieu et place, de véritables aménagements pour offrir aux résidents un cadre de vie décent ;
2. Des audits de la gestion des lotissements des différents arrondissements de la ville de Ouagadougou depuis l’an 2000 en associant les associations de lutte pour la transparence dans les lotissements et pour le droit au logement dans les arrondissements ; l’annulation des fiches d’attribution de parcelles délivrées par les Délégations spéciales sous la Transition de 2014 à 2016 ;
3. Le retrait des parcelles détournées ou spoliées et leur réattribution aux populations injustement brimées ou celles nécessiteuses de façon transparente : notamment dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.
4. La mise aux arrêts et le jugement de toutes les personnes impliquées dans les deals de parcelles, dont les noms sont cités par les populations et dans les rapports, notamment le rapport d’enquête parlementaire sur le foncier urbain de 2016 ;
5. L’abrogation de la RAF de 2012 dont le contenu fait la part belle aux sociétés immobilières et aux riches en matière d’accès au foncier et remet en cause les droits des résidents et des populations propriétaires terriennes dans l’accès aux terres agricoles et aux parcelles d’habitation.
6. La fin du pillage des terres rurales ; le retrait des terres injustement acquises et inexploitées par les nouveaux riches et les remettre aux paysans qui les travaillent.

Le forum appelle l’ensemble des participants à une mobilisation active et massive au sein de la Coalition et des leurs organisations respectives à travers des luttes multiformes autour de la plateforme ; à mener une large campagne d’informations autour des résultats du présent forum ; à la solidarité de lutte entre les populations des villes et des campagnes autour de la question du foncier et du droit à un logement décent, convaincu que seule la lutte paie !

Vive la solidarité de lutte entre les populations des villes et des campagnes pour l’accès aux ressources foncières et pour le droit à un logement décent !

Vive le forum de Ouagadougou des 25 et 26 février 2017 !

*Ouagadougou, le 26 février 2017*

**Le Forum**